



Adjoint au chef de la division Coordination sectorielle F/H

Paris 7e Arrondissement, 75, Paris, Île-de-France

Type de contrat	Niveau d'études
Titulaire, contractuel, militaire	Diplôme d'ingénieur, Master 2 ou titre équivalent de niveau Bac + 5
Prise de fonction souhaitée	Date limite de candidature
08/05/2024	-
Domaine professionnel	Niveau d'expérience
Emplois de direction	Confirmé (5 à 10 ans d'expérience)
Rémunération	Avantages liés au poste
A définir selon expérience mensuel net A définir selon expérience annuel brut (selon expérience)	-
Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
-	Oui

Descriptif de l'organisation

Rejoindre l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), c'est mettre ses compétences au service de l'intérêt général en participant à une mission capitale, d'actualité et porteuse de grandes responsabilités dans un monde où la cybersécurité est devenue l'affaire de tous!

Au sein de la sous-direction Stratégie (SDS), la division Coordination sectorielle (COS) propose et coordonne la mise en œuvre de la stratégie d'intervention de l'ANSSI selon une approche sectorielle, afin d'accompagner la montée en cybersécurité du premier cercle des bénéficiaires de l'agence (administrations de l'Etat, opérateurs d'importance vitale et opérateurs de services essentiels, grandes entreprises d'intérêt particulier, etc.) et d'assurer la mise en œuvre des

réglementations de l'ANSSI. A cette fin, COS développe la connaissance des secteurs et des opérateurs, analyse leurs spécificités du point de vue de la cybersécurité et anticipe les ruptures en matière de sécurité numérique.

Descriptif des missions

En qualité d'adjoint(e) au chef de la division Coordination sectorielle, vous contribuez à la coordination de la division et le secondez dans ses missions, en particulier pour ce qui concerne :

- Définir la stratégie d'activité sectorielle de l'ANSSI en tenant compte de la stratégie de l'Agence et des orientations fixées par la direction générale, partager ces orientations avec les agents pour leur permettre d'organiser et planifier l'activité sur l'ensemble de leurs dossiers ;
- Gérer le réseau des interlocuteurs et représenter l'agence auprès de ses interlocuteurs externes, en appui des coordinateurs sectoriels ;
- Faciliter la montée en compétence de l'écosystème de la division, et développer les leviers de démultiplication en France et à l'international ;
- Accompagner la division dans le cadre de la transposition de NIS2, en veillant à répondre à la nécessité du passage à l'échelle portée par la directive ;
- Formaliser les processus internes de la division, capitaliser les informations ainsi que l'évolution des outils de partage de l'information et de pilotage des activités ;
- Veiller à la qualité formelle des travaux et documents produits par la division.

Vous portez par ailleurs en propre le suivi des sujets capacitaires (budget, ETP, immobilier).

Profil recherché

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5. Vous disposez de compétences solides en conduite de projets et en encadrement d'équipes. Vous montrez un intérêt prononcé pour les sujets liés aux technologies de l'information et de la communication, et avoir un fort intérêt pour le domaine de la sécurité des systèmes d'information et les enjeux qui y sont associés

- Compétences requises:
- Avoir des capacités réelles d'organisation, de négociation et de pédagogie ;
 - Faire preuve d'autonomie, d'adaptabilité et de rigueur ;
 - Bénéficier de grandes facilités de synthèse et d'expression écrite et orale ;
 - Avoir une bonne pratique de l'anglais courant, tant à l'oral qu'à l'écrit.

- Savoir être:
- Avoir le sens du service de l'État ;
 - Faire preuve de disponibilité, d'aisance relationnelle et d'une excellente capacité d'adaptation et d'évolution ;
 - Etre en mesure d'organiser son travail de manière autonome, mais également de travailler en équipe.

Process de recrutement

- Si votre candidature est présélectionnée, vous serez contacté(e) pour apprécier vos attentes et vos motivations au cours d'un entretien téléphonique ou physique.
- Des tests techniques pourront vous être proposés.
- Vous ferez l'objet d'une procédure d'habilitation.